

## 1/ Présentation de la classe relais :

### 1/1 Les textes officiels :

- Circulaire n°2000-141 du 4 septembre 2000 (BO n°32 du 14 septembre 2000)
- Circulaire n°2003-085 du 16 mai 2003 (BO n°21 du 22 mai 2003)
- Circulaire n°99-147 du 4 octobre 1999 (BO n°35 du 7 octobre 1999)
- Convention du 2 octobre 2002 (BO n° 37 du 10 octobre 2002)

### Le profil des élèves de la classe relais d'après les textes officiels :

« Ce sont des élèves en rupture avec le système éducatif. Ils posent très souvent des problèmes de comportement. Leur admission en classe relais se fait sur la base du volontariat après être passé devant une commission d'admission.

Ils sont ici à cause de problèmes d'absentéisme, de comportement, d'incivilités, de refus scolaire, de démotivation dans les apprentissages. Ces élèves ne sont pas de simples perturbateurs mais aussi des adolescents qui vivent par ailleurs des situations familiales et sociales très complexes. »

### ***Un petit complément :***

- ils sont très souvent suivis par des éducateurs.
- ils font rarement confiance aux enseignants, aux adultes et au système scolaire.
- de manière générale ils posent ou ont posé des problèmes de comportement assez importants.
- ils sont très souvent en échec scolaire (quelques élèves ont bénéficié du dispositif relais bien qu'ayant de bons résultats scolaires)
- souvent des problèmes d'absentéismes récurrents.
- un contexte familial et souvent social défavorisé qui est très souvent la cause de comportements « déviants »
- les élèves ont très souvent des problèmes avec respect de la règle.

De manière générale, ils sont dans une logique de recherche de plaisir immédiat, de refus de la contrainte, de rejet du système scolaire.

### 1/2 les ressources de la classe relais :

- de nombreux projets pluridisciplinaires
- un projet où tous les intervenants adhèrent : il est élaboré en commun (comme tout projet doit être), il y a une réelle dynamique de travail en groupe.
- les intervenants sont tous volontaires donc très motivés.
- le fait d'être au minimum deux intervenants pour un groupe de 8 élèves permet de les cadrer plus facilement, de proposer des ateliers de travaux et de faire de la pédagogie différenciée, un enseignement individualisé.
- des conditions matérielles intéressantes
- des conditions de travail particulièrement motivantes : aider des élèves en grande difficulté.
- les élèves sont volontaires pour venir à la classe relais, ils ont donc conscience de certaines de leurs difficultés.

### 1/3 les contraintes :

- le nombre restreint d'élèves par module peut être un facteur limitant pour le choix des activités : pas de sports collectifs.
- l'image véhiculée par les élèves de la classe relais peut être un frein à l'obtention de créneaux sur certaines installations.
- la difficulté à créer une cohésion de groupes à cause des fortes personnalités, à leur imposer des choses.
- la faible durée des modules (8 semaines) ne permet pas d'avoir un impact sur tous les élèves
- les conditions de retour dans leur établissement d'origine qui ne sont pas toujours très favorables à un changement sur le long terme : pas de réel suivi des élèves mis en place, il se retrouve dans le même environnement dans lequel ils étaient en souffrance.

### 1/4 la classe relais de Bourges :

L'année scolaire est composée de trois modules de huit semaines. Une commission sélectionne les futurs candidats.

Ils ont cours 4 jours par semaine. Ils suivent des cours d'EPS, français, mathématiques, anglais, électrotechnique, arts plastiques, méthodologie de l'apprentissage, des cours de « civisme »...

En EPS, ils ont 3 heures de boxe française et 1H30 d'escalade par semaine.

Les cours se font à la classe relais et dans d'autres établissements de Bourges.

## 2/ Classe relais et EPS :

### 2/1 Les activités choisies en EPS :

La boxe française est enseignée depuis deux ans à la classe relais et l'escalade depuis cette année. Ces deux activités vont être reconduites l'année prochaine.

Le choix s'est obligatoirement porté sur des activités duelles et individuelles pour plusieurs raisons :

- les infra structures disponibles
- mes compétences personnelles
- l'intérêt éducatif de l'escalade et de la BFS. (Voir tableau suivant)

<b>Intérêts éducatifs des APSA et objectifs</b>	<b>En escalade</b>	<b>En boxe française</b>
Gestion de son engagement physique et d'un effort physique	Enchaîner plusieurs assauts de boxe française avec des temps de repos inférieurs au temps de travail (par exemple : 5 assauts d'une durée de 1'30, avec 1 mn de repos)	S'économiser pour progresser le plus possible sur la voie ; pour réaliser plusieurs voies.
Respect de règles strictes non négociables	Respect des ordres de début et de fin d'exercice, des consignes données pour des raisons de sécurité	Respecter à la lettre les consignes pour s'encorder, les obligations de l'assureur et du grimpeur, des consignes d'évolution sur le mur.
Gestion du couple prise de risques / sécurité	Choix tactiques qui font prendre plus ou moins de risques : se protéger tout en essayant de toucher son partenaire.	Le choix de la difficulté de la voie à réaliser doit être en adéquation avec mes possibilités (connaissances sur soi).
Travailler en autonomie	Période révision en autonomie en début de séance, suivre un tableau de marche (exercices et nombre de répétitions écrits au tableau)	Vérifier le matériel et l'encordement de son partenaire avant la vérification réalisée par l'enseignant.
Entraide et solidarité dans les apprentissages (resocialisation)	Une période de révision par deux, en autonomie est ménagée à chaque début de séance. Les élèves doivent avoir acquis les critères de réalisation et de réussite pour se corriger les uns les autres.	Assurer son partenaire, parer le grimpeur lors de la réalisation de traversées (fin d'échauffement), le conseiller sur les éventuelles prises accessibles (interdépendance grimpeur - assureur)

## 2/2 Principes d'intervention en EPS :

Dans toutes les activités proposées en EPS, les intervenants participent avec les élèves pour donner un rythme de travail important et donner une plus grande crédibilité à l'enseignement dispensé (non pas que le fait de ne pas participer avec les élèves fait en crédibilité).

En boxe française l'échauffement, les exercices et les assauts sont réalisés avec tous les élèves. Ainsi ils sont corrigés individuellement, les situations de remédiation proposées sont adaptées.

La répétition des « bases », prend une place importante à chaque séance. A la fin de l'échauffement les élèves répètent par deux ce qui a été vu lors des séances précédentes (pour une stabilisation des apprentissages). A force de répétition les élèves s'approprient les critères de réussite et de réalisation (autonomie dans les apprentissages) et peuvent se corriger les uns les autres (solidarité / entraide dans les apprentissages). Ils doivent aussi s'approprier des moyens d'évaluation de leurs productions pour qu'ils puissent juger des progrès réalisés et de ce qui leur reste à faire pour atteindre un objectif.

*Le sens de l'effort et de la contrainte* est un des grands axes de travail (les élèves étant très souvent en recherche d'un plaisir immédiat et d'un refus de la contrainte). Des situations non ludiques voire anti ludiques sont proposées pour qu'ils perçoivent les tâches proposées comme des moyens de réussite et de progression et non pas comme une fin en soi (plaisir et résultat différé).

Pour illustrer, quelques exemples :

- Répétitions (moyen de stabiliser des apprentissages) d'une technique de boxe française un certain nombre de fois (avec membre gauche et membre pour pallier aux problèmes de latéralisation) avec respect des critères de réussite et de réalisation que l'élève devra acquérir et comprendre. C'est un moyen de le rendre acteur de ses apprentissages, de donner de la signification à ce qui est proposé.

- L'élève doit aussi s'approprier des moyens d'évaluation de ses productions pour qu'il puisse juger des progrès réalisés et de ce qui lui reste à faire pour atteindre un objectif (ils ont connaissance du niveau attendu en fin de module, sont régulièrement évalués pour qu'ils aient une idée de l'écart qu'il peut y avoir entre leur niveau et l'objectif à atteindre).

Sylvain VAUKAN  
Professeur d'EPS  
Collège Saint Exupéry à Bourges